



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

SOMMAIRE

→ PAGE 2

Lettre ouverte aux habitants de Maudétour

→ PAGE 3

Édito du maire

→ PAGE 4

Comptes-rendus des conseils municipaux

→ PAGE 7

Communauté de Communes Vexin Val de Seine

→ PAGE 8

Centre Communal d'Action Sociale

→ PAGE 9

Service National Universel

→ PAGE 10

Ensemble

→ PAGE 12

L'ortie piquante

→ PAGE 13

Conseil d'école

→ PAGE 16

Histoire d'un café

→ PAGE 18

La potière de Maudétour...

→ PAGE 23

Agenda
Carnet communal

→ PAGE 24

Infos diverses



De gauche à droite : Florence Six, Monique Bouin, Pascal Floquet, Didier Pierre, Marie-Madeleine Rotsaert, Jérôme Boisseau, Didier Vermeire, Christelle Marichy, Marine Van, Catherine Ferrari, Jacques Millouet.



Histoire d'un café



Une potière à Maudétour

**Les rédactrices
de L'Echo
de Maudétour**



→ Lettre ouverte aux habitants de Maudétour

Maldestoriennes, Maldestoriens,

Le journal reprend du service ! Il se modernise, et vous propose une plus grande variété d'articles qui, nous l'espérons, vous sera agréable à feuilleter. Il paraîtra trois fois par an.

Il a été souhaité, d'un commun accord entre le maire et ses rédactrices, Marie-Madeleine, Florence, Marine et Catherine, de vous solliciter, petits et grands, pour porter la parole de tous et favoriser les échanges amicaux entre les habitants. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

Nous sommes deux cents habitants, presque tous résidents principaux. Les occasions de rencontre nous sont surtout offertes :

- Par la municipalité – à l'occasion des vœux du Maire, de la St Jean, de la fête du Beaujolais.*
- Par l'association ENSEMBLE qui propose de nombreuses activités comme : la randonnée pédestre, le tennis, le yoga, le qi gong, le vélo, des concerts, des expos, la fête des Voisins, la fête de Noël pour les enfants...*

Pourtant, certains villageois sont inconnus des autres. Nous ignorions par exemple la présence parmi nous, d'une femme mécanicienne moto de prestige, d'un malletier de luxe, d'une ancienne championne de natation synchronisée, de musiciens, pour ne citer que ceux-ci.

Faites-nous connaître vos attentes. Proposez-nous articles, activités collectives, autres occasions de rencontres... des idées de rubriques que vous pourriez tour à tour alimenter : jardinage, bricolage, découverte de la région, vos trucs et astuces, histoires drôles, recettes de cuisine, dessins, poèmes...

Toutes vos idées seront les bienvenues ! Nous comptons sur vous !

Merci !

L'équipe de L'ECHO DE MAUDÉTOUR

**Pour nous contacter
echodemaudetour@gmail.com**



→ Édito du maire

Maldestoriennes, Maldestoriens,

Le voici, le voilà : un nouveau numéro de *l'Echo de Maudétour*, qui n'était plus édité depuis bien trop longtemps, paraît de nouveau.

L'Echo de Maudétour, voulu et revu par la nouvelle équipe municipale, sera, nous l'espérons, édité trois fois par an. En plus du site internet, qui va être relooké et remis à l'ordre du jour (rubriques et liens), ce journal local vous tiendra informé de l'état d'avancement des travaux, des projets et des actions menés par la commune, le CCAS, les associations ainsi que par les instances supra communales : Communauté de Communes (CCVVS), Parc du Vexin (PNR), Département, Région.

En cette période un peu compliquée, où la vigilance reste de mise, je ne peux que vous conseiller la prudence. À ce sujet, nous avons décidé de ne pas louer la salle des fêtes en septembre et octobre. Le repas des anciens prévu au mois d'octobre est reporté. J'aviserais pour les mois de novembre et décembre en fonction de l'évolution de la pandémie et des consignes de la Préfecture. La soirée Beaujolais de novembre sera probablement annulée.

Par contre, les activités en salle de l'association *Ensemble* sont maintenues. Nous avons avec chaque section, trouvé les solutions pour respecter la sécurité de tous avec un maximum de 10 personnes présentes dans la salle.

Après ce triste tableau, parlons de choses plus réjouissantes comme les grands travaux d'embellissement du village. Au programme : la réfection de la voirie de la rue des Tilleuls depuis l'allée boisée jusqu'à la place de l'église, des trottoirs de la route des Moines et de la place de la Grand 'Mare, dès que les subventions ambitionnées seront acquises.

La mise en peinture des candélabres, le changement de la porte et des volets de la mairie, la mise en place de structures sportives pour adultes, la création d'un jardin du souvenir (columbarium) et différents travaux au cimetière seront faits rapidement car les subventions viennent d'être acceptées.

Suivra la réfection complète de la station d'épuration avec des solutions très écologiques, le zéro phyto dans le village restant de mise, au risque de voir de l'herbe pousser sur les trottoirs et caniveaux.

Tous les membres de l'équipe communale ont pris leur place au sein des commissions communales, inter communales (voirie, culture, tourisme, développement économique, environnement, jeunesse, senior, PLU, administrative) PNR et dans les syndicats dont dépendent la commune (école, eau, assainissement, bassin versant, ordures ménagères, électricité, fourrière animaux, musique, etc.).

Soyez sûr que le bien vivre à Maudétour est notre volonté au quotidien.

Didier Vermeire,
Votre maire



→ Comptes-rendus des conseils municipaux



Que s'est-il passé lors des deux derniers conseils municipaux du 23 mai et du 5 juin 2020 ?

Les comptes-rendus municipaux sont affichés et mis à votre disposition à la mairie pour consultation. Deux concernent essentiellement l'élection du maire, les délégués et leurs attributions, ainsi que le vote du budget et les demandes de subventions.

Une équipe nouvelle, plus féminine.

M. Didier Vermeire, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire. M. Jacques Millouet a été proclamé Premier adjoint au Maire. M. Pascal Floquet a été proclamé deuxième Adjoint.

Trois demandes de subvention pour réaliser des travaux

1. Travaux au cimetière de Maudétour

L'objectif est de réaliser un ossuaire et un columbarium. M. le Maire a annoncé lors du dernier conseil municipal une reprise des tombes laissées en état d'abandon. Plan de financement : 12 814 € HT (60 % DETR et 40 % Commune).

2. Travaux à la mairie

Les travaux qui sont prévus, concernent le changement de la porte d'entrée et des volets à l'identique et la pose de stores dans la salle de conseil. Plan de financement : 16 382,92 € HT (60 % DETR et 40 % commune).



→ Comptes-rendus des conseils municipaux

3. Travaux d'amélioration du cadre de vie

Plusieurs éléments ont été pris en compte pour ce volet : la pose d'un aménagement sportif pour adultes, ainsi que la peinture de nos candélabres.

Plan de financement : 9 360 € HT (60 % DETR et 40 % Commune).

Désignation des membres communaux CCAS

Le centre communal d'action sociale est administré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune.

Monsieur le Maire propose les 4 membres élus au CCAS :

- Catherine Ferrari,
- Monique Bouin,
- Christelle Marichy,
- Marie-Madeleine Rotsaert.

Vote du budget 2020.

Le conseil municipal vote le budget présenté à l'unanimité : il y a un équilibre en le compte de fonctionnement et celui d'investissement.

Les détails sont à retrouver en mairie dans le dernier compte-rendu du conseil municipal.

- Le budget de fonctionnement est équilibré à hauteur de 398 444,93 €.
- Le budget d'investissement est équilibré à hauteur de 270 357,00 €.

Soit un budget total de 668 801,93 €

Subventions communales pour les cartes de transport scolaire

La commune prend en charge une partie considérable des frais. Rapprochez-vous de la mairie pour de plus amples informations.

Carte Scolaire circuits spéciaux école de Genainville :

À la charge des familles : 24 € à payer par chèque à l'ordre du Trésor Public et à remettre avec le dossier d'inscription en Mairie.

Carte C.S.B. (moins de 18 ans) :

Subvention de la mairie : 85,00 € (prix de la carte fixé à 119 €).

Reste à la charge des familles : 34 € à payer par chèque à l'ordre de Tim Bus.

Carte IMAGINE'R collégiens :

Subvention de la mairie : 85,00 € (prix de la carte fixé à 158,00 €),

Reste à la charge des familles la différence en fonction des zones de transport payable par chèque à l'ordre du STIF.

Carte IMAGINE'R lycéens/étudiants :

Subvention de la mairie : 250,00 € (prix de la carte fixé à 350,00 €).

Reste à la charge des familles la différence en fonction des zones de transport payable par chèque à l'ordre du STIF.

Autres titres de transport (moins de 26 ans)

hors écoliers et collégiens : subvention de la mairie : 250,00 € maximum.

Ces sommes seront versées soit à la société TIM'BUS, soit à la société IMAGINE'R (STIF), soit aux familles, notamment pour les demandes faites hors période de facturation et/ou pour les cartes délivrées par un autre transporteur.



Pour l'année 2020/2021, les familles devront transmettre leur(s) demande(s) de subvention avec pièces justificatives (certificat de scolarité et copie du titre de transport) avant le 31 décembre 2020 : il n'y aura pas de rétroactivité.

Attention ! Les subventions seront octroyées aux enfants domiciliés et résidant de façon réelle et continue à Maudétour-en-Vexin (attestation à fournir).

→ Comptes-rendus des conseils municipaux

Délégués au sein des syndicats intercommunaux

Maudétour en Vexin mai 2020	Titulaires		Suppléants	
Syndicat Intercommunal d'Assainissement d'Arthies et de Maudétour-en-Vexin (SIAAM)	Pascal Floquet	Jacques Millouet	Didier Pierre	Didier Vermeire
Syndicat Intercommunal des Eaux de la source St Romain (SIES)	Didier Pierre	Jérôme Boisseau	Didier Vermeire	Pascal Floquet
Syndicat des Ordures Ménagères (SMIRTOM)	Didier Pierre		Jérôme Boisseau	
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Aubette (SIABVAM)	Christelle Marichy		Jacques Millouet	
Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français (SMG PNRVF)	M-M Rotsaert		Monique Bouin	
Syndicat Intercommunal d'Électricité et Réseaux de Câbles du Vexin (SIERC)	Pascal Floquet	Didier Pierre	Didier Vermeire	
Syndicat Départemental d'Électricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SDEGTV)	Didier Vermeire	Pascal Floquet		
Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise (SIMVVO)	Jacques Millouet		Monique Bouin	
Intercommunalité (CCVVS)	Didier Vermeire		Jacques Millouet	
Syndicat de Gestion VO Fourrière SGFVO	Florence Six		Catherine Ferrari	

Désignation des délégués dans les commissions communales

Commission travaux	Didier Pierre, Jérôme Boisseau, Pascal Floquet
Cadre de vie - Fleurissement	Catherine Ferrari, Monique Bouin, Christelle Marichy
Urbanisme	Florence Six et Didier Vermeire
Finances	Christelle Marichy et Didier Vermeire
Fêtes et cérémonie	Florence Six, Jérôme Boisseau, Pascal Floquet
Echo de Maudétour Communication	Marine Van, Florence Six, Marie-Madeleine Rotsaert, Catherine Ferrari
Cimetière	Jacques Millouet, Jérôme Boisseau, Pascal Floquet, Didier Pierre
Affaires scolaires et Jeunesse.	Christelle Marichy, Marine Van

→ Communauté de Communes Vexin Val de Seine

La Communauté de Communes Vexin Val de Seine (CCVVS) s'est réunie le samedi 11 juillet pour désigner son président et ses vice-présidents et donner la liste des commissions dans lesquelles les élus des 26 communes pourront siéger.



- Président : Jean-François Renard.
- 1^{er} Vice-président aux Fondamentaux et Seniors : M. Jean-Pierre Javelot, Maire de Montreuil sur Epte.
- 2^e Vice-présidente à l'Aménagement de l'espace : Mme Theresa Beyer, Maire adjointe à Magny.
- 3^e Vice-président au Développement Économique à la Mobilité et Voiries : M. Philippe Vandeputte, Maire de Chérence.
- 4^e Vice-président à la Culture Patrimoine et Tourisme : M. Yann Grillere, Maire Adjoint à Magny.
- 5^e Vice-président aux Finances : M. Éric Breton, Maire de Hodent.
- 6^e Vice-présidente à l'Environnement, Monde agricole et Gemapi : Mme Frédérique Cambourieux, Maire de Amenucourt.
- 7^e Vice-président à la Petite Enfance, Jeunesse et Sport : M. Christophe Depont, Maire de Saint Clair sur Epte.



Les commissions auxquelles les membres du conseil participeront

1^{er} Vice-président aux Fondamentaux et Seniors : M. Jean-Pierre Javelot, Maire de Montreuil sur Epte.

- Conférence des Maires
- Commission administrative
- Commission Accessibilité
- Commission Mutualisation

2^e Vice-présidente à l'Aménagement de l'espace : Mme Theresa Beyer, Maire adjointe à Magny.

- Commission Sécurité / Sûreté
- Commission Aire d'accueil des gens du voyage
- Comité de pilotage Urbanisme
- Commission Schéma Cohérence et de secteur

3^e Vice-président au Développement Économique à la Mobilité et Voiries : M. Philippe Vandeputte, Maire de Chérence.

- Commission Développement économique
- Commission Voirie
- Commission Mobilité

4^e Vice-président à la Culture, Patrimoine et Tourisme : M. Yann Grillere, Maire Adjoint à Magny.

- Commission Culture et Patrimoine
- Commission Tourisme

5^e Vice-président aux Finances : M. Éric Breton, Maire de Hodent.

- Commission Finances
- Commission Intercommunale des Impôts Directs
- Commission Subventions

6^e Vice-présidente à l'Environnement, Monde agricole et Gemapi : Mme Frédérique Cambourieux, Maire d'Amenucourt.

- Commission Environnement
- Comité du Monde Agricole
- Commission GEMAPI

7^e Vice-président à la Petite Enfance, Jeunesse et Sport : M. Christophe Depont, Maire de Saint Clair sur Epte.

- Commission Petite Enfance
- Commission Jeunesse
- Commission Sport

→ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Qu'est-ce que le CCAS ?

C'est un établissement public communal intervenant principalement dans deux domaines :

- aide sociale légale : instruction des dossiers (demandes des particuliers),
- aide aux démarches administratives...
- aide sociale facultative : secours d'urgence sur étude de dossier, actions en faveur des les enfants et les aînés.

C'est aussi un accompagnement, des conseils lors de difficultés financières ou administratives (Trésor public, EDF...).

Le CCAS est composé de 9 membres :

Le président : Didier Vermeire, maire et 8 membres nommés par le maire :

- 4 membres élus (conseillers municipaux) : Monique Bouin, Catherine Ferrari, Christelle Marichy et Marie-Madeleine Rotsaert.
- 4 membres non élus : Marie-Thérèse Parichon, vice-présidente, Myriam Danet, représentante UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), Martine Delavaud et Maryse Ollivier.



Quelles sont les ressources du CCAS ?

- Subvention de la commune,
- Produits de la location des terres agricoles, propriétés du CCAS.
- Revenus ponctuels (vente de bois, amendes engins bruyants, dons...),



Actions Sociales :

Jeunes :

- Bon d'achat de 30 € lors d'une naissance,
- Participation financière d'un montant de 50 € pour les écoliers en Primaire participant à un voyage scolaire,
- Participation financière d'un montant de 50 € pour les collégiens et lycéens participant à un voyage scolaire,
- Participation financière d'un montant de 150 € pour les Maldestoriens âgés de 15 à 25 ans désireux de passer le permis de conduire.

18/64 ans :

- Participation financière de 20 € pour toute inscription à une activité sportive ou culturelle.



→ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Aînés (dès l'année des 65 ans):

- Bons d'achat (2 fois 30 € chaque début d'année),
- Repas annuel avec le Conseil municipal,
- Sortie bisannuelle en collaboration avec le CCAS d'Arthies,
- Actions spécifiques, notamment dans le cadre du plan Canicule.

Les membres du CCAS



À noter :

les demandes sont à adresser en mairie.

→ Qu'est-ce que le Service National Universel (SNU) ?

C'est un programme expérimental mis en place en 2019 dans treize départements français dont le 95 par le gouvernement d'Édouard Philippe. Il s'adresse aux jeunes de seconde, âgés de 16 ans.

Le SNU propose un moment de cohésion visant à recréer le socle républicain et transmettre le goût de l'engagement, impliquer la jeunesse française dans la vie de la Nation et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

13 départements (dont le 95) (capacité de 200 jeunes/département) se sont portés volontaires pour la première session du 16 au 28 juin 2019.

Les jeunes sont accueillis par des militaires, des animateurs, des éducateurs, puis sont répartis par dix entre maisonnées dirigées par un tuteur. Cinq maisonnées constituent une compagnie. Quatre compagnies sont dirigées par un chef de brigade et trois adjoints.

Le programme journalier :

- Réveil à 7 heures du matin.
- Cérémonie de lever des couleurs avec salut au drapeau et chant de la Marseillaise.
- Participation aux différents modules proposés.
- Soirée dédiée aux débats sur les enjeux de société.

Pour confirmer la formation, un dernier stage de 15 jours est à effectuer avant cette fin d'année,

avec mission d'intérêt général effectuée en EHPAD, chez les pompiers, à la gendarmerie et autres...

Ci-après le témoignage de Marie-Alice Benz:

Pour ma part, j'ai voulu suivre ce programme afin de découvrir un nouvel environnement. Nous sommes partis, tous ensemble, en train, de la gare de Pontoise. Nous étions logés à l'internat du lycée hôtelier de Charleville-Mézières. Nous étions encadrés par des militaires et moniteurs qui nous ont pris en charge.

Nous avons parlé de sujets problématiques en France, du code de la route ou encore du harcèlement en général... Nous avons participé à une cérémonie officielle (par une chaleur intenable) puis à un parcours du combattant (diffusé sur M6 Envoyé spécial). Cela a été pour moi une expérience très enrichissante, humainement parlant. J'ai d'ailleurs conservé des contacts avec quelques personnes.

En juin de cette année, j'ai effectué la deuxième phase au centre d'intervention de la Gendarmerie de Pontoise. J'y ai découvert les différentes unités du centre. Chaque jour était différent et intéressant. Notre mission était de créer un flyer pour sensibiliser la population aux violences intrafamiliales. La deuxième semaine, j'ai été affectée à la gendarmerie de Magny-en-Vexin où j'ai pu découvrir les contraintes quotidiennes d'une caserne entre l'accueil et les interventions.

J'ai apprécié ces moments passés en collectivité, la discipline et la variété des activités. L'opportunité du stage en gendarmerie m'a plu. Cette expérience m'a même aidée à trouver le chemin à suivre pour mes études. Et je conseille vraiment à tous les jeunes de ne pas hésiter à participer à ce programme.



→ ENSEMBLE

Association en Loi de 1901 créée en 1980.

Conformément aux statuts l'association Ensemble a pour but l'organisation :

- Des activités de temps libre (récréatives, culturelles et sportives...).
- Des activités concernant la commune et la vie locale.
- Renforcer la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide.

Depuis 40 ans, l'association a proposé :

- De nombreuses activités gratuites ouvertes à toutes et tous, telles que concert, théâtre, fête des voisins, fête de la musique, animation Fête de la St Jean...
- Pour les enfants la chasse aux œufs à Pâques, et l'arbre de Noël.
- Des activités réservées aux adhérents qui ont versé une cotisation : soirée jazz, marche-rando, cyclotourisme, qi gong et yoga...
- Le tennis (avec une cotisation spéciale).

L'association fonctionne grâce à un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale, un bureau élu par le conseil d'administration, des animateurs bénévoles et la participation de ses adhérents.

Le président coordonne les activités de toutes les sections de l'association. Il est responsable de leur fonctionnement et, à ce titre, il participe à leur mise en place.

Lors de la dernière Assemblée Générale, qui s'est tenue le 14 mars 2020, Jean-Marc Parichon qui a animé l'association pendant 40 ans a choisi de ne pas renouveler sa candidature au poste de président. Qu'il soit remercié pour l'entrain et le dévouement dont il a fait preuve pendant toutes ces années.

Ont été élus au Conseil d'Administration :

Carole Binet, Bertrand Binet, Christiane Corini, Martine Delavaud, Claude Delavaud, Sylvie Lourtil, Line Millouet, Jacques Millouet, Marie-Thérèse Parichon, Marie-Madeleine Rotsaert, Héliette Saussay.

Le Conseil d'administration a élu le Bureau :

- Présidente : Marie-Thérèse Parichon
- Vice-Présidente : Martine Delavaud
- Trésorière : Carole Binet
- Trésorière-adjointe : Christiane Corini
- Secrétaire : Marie-Madeleine Rotsaert
- Secrétaire-adjoint : Claude Delavaud



→ ENSEMBLE



Nous avons cependant quelques projets pour la saison 2020-2021 les voici :

En plus des activités régulières(*) nous envisageons :

- La création d'une section « FIT-BOX » inspirée du Fitness Boxing et animée par Fred Sandoz.
- La création d'une section « Énophilie » animée par Claude Delavaud et Jean-Marc Parichon.
- Sont également prévues des soirées Jazz, Théâtre, Concert, Jeux de Société...

Pour la saison 2020-2021, le Conseil d'Administration a maintenu le montant de l'adhésion, soit :

- pour les Maldestoriens : 5€ par adulte et 3€ par enfant,
- pour les extramuros : 10€ par adulte et 5€ par enfant.

Depuis toujours, toutes les idées ont été les bienvenues, n'hésitez pas !

Le Conseil d'Administration vous remercie par avance de vos suggestions et de votre participation.

(*) Activités régulières :

- Gym douce (inspirée du Qi Gong) chaque vendredi de 17 à 18 h, Salle René Michel.
- Yoga le lundi avec Maya : 2 séances à 9h30 et 18h30, chaque jeudi avec Marie-Madeleine : de 10h à 11h, Salle René Michel.
- Cyclotourisme : chaque dimanche à 9h30.
- Marche -randonnée : le 3^e dimanche du mois.

Pour les manifestations ponctuelles (telles que théâtre, concert...) une information sera faite à chaque événement et en temps utile en fonction de l'évolution du calendrier.

PS : Pour tout complément d'information contactez :
Marie-Thérèse Parichon (06 22 12 61 63)
Martine Delavaud (06 68 76 62 30)

→ L'ortie piquante

Cette plante mériterait d'avoir une place d'honneur dans nos menus, surtout au printemps avant que ses tiges ne durcissent. Elle est un trésor nutritionnel. Les Grecs en étaient friands et la cueillaient avant l'arrivée des hirondelles. Malgré sa mauvaise réputation : urticante, envahissante dans nos jardins, je vous propose de découvrir ses bienfaits.

Ce sont les feuilles qui sont les plus consommées. L'ortie contient 6 fois plus de vitamine C que l'orange, elle est riche en protéines complètes, en fer, elle en contient presque 2 fois plus que la viande de bœuf. C'est un aliment idéal pour les végétariens. Elle booste nos défenses immunitaires car elle a une forte teneur en antioxydants, une forte concentration en calcium (4x plus que le yaourt), également riche en zinc, magnésium, manganèse et silice. Elle apporte presque tous les nutriments et les vitamines dont notre corps a besoin.

Elle est anti inflammatoire et détox, elle est l'alliée des sportifs souffrant de tendinites et entorses, elle nettoie les reins. Elle est à conseiller en cas d'anémie, elle nous rend plus résistants aux infections. Elle ne présente pas de contre-indication pour les femmes enceintes, il est cependant préférable qu'elles la consomment en feuilles sèches et de prendre conseil auprès du médecin.

Très économique, facile d'accès dans nos campagnes, l'ortie doit être cueillie en zone propre non souillée par les déjections d'animaux ou des pesticides. Elle doit être ramassée avec des gants.

Très faciles à cuisiner, les feuilles se consomment fraîches ou séchées, en potage, en quiche, en omelette. Il y a beaucoup de recettes... En voici deux savoureuses :



Omelette aux orties :

Fouettez 6 œufs avec du sel, du poivre, un peu d'ail, deux cuillères à soupes de crème, ajoutez 200 à 300 g de feuilles d'orties fraîches que vous aurez fait fondre dans un peu de beurre au préalable. Mélangez et faites cuire environ 15 minutes.

Potage aux orties :

Faire revenir 2 oignons dans du beurre, ajoutez 4 pommes de terre, 50 à 100 g de feuilles séchées, du sel du poivre, un peu d'ail. Ajoutez 1 litre d'eau, cuire 15 minutes à ébullition et mixez.

Bon appétit !

→ Conseil d'école

École de Genainville

Procès-verbal du Conseil d'école N°3

Mardi 30 juin 2020 à 17h30

Visio-conférence

Présents

Municipalité :

M. Schmit, maire de Genainville, Mme Nové, adjointe au maire, Mme Van, représentant la commune de Maudétour.

Enseignantes :

Aline Païs, Chrystèle Robert, Magalie Chesnais, Vincent Luce.

Représentants des parents d'élèves - titulaires :

Mmes Franchitti, Muller et Martin.

Représentants des parents d'élèves - suppléant(s) :

Mmes Allais, Duhamel.

Excusés

IEN : M. Coail.

DDEN : M. Javelot.

Représentants des parents d'élèves - suppléant(s) :

M. Dekerle.

L'ordre du jour :

1. Bilan pédagogique de l'année scolaire (avant et après confinement).
2. Point travaux et sécurité.
3. Effectifs, organisation pédagogique pour la rentrée 2020.
4. Bilan financier de la Coopérative Scolaire.
5. Bilan des actions menées par l'APEG.
6. Photographe scolaire.
7. Constitution de la commission électorale pour les élections de parents d'élèves.

Mme Chesnais indique qu'il y aura un changement dans l'ordre du jour. Le point « effectifs, organisation pédagogique pour la rentrée 2020 » sera abordé en premier lieu.

1. Effectifs, organisation pédagogique pour la rentrée 2020

Mme Magalie Chesnais quitte l'école de Genainville après 3 années de direction. Elle prendra la fonction d'enseignante de CE2-CM1-CM2 à l'école de St Gervais à compter de la rentrée 2020.

M. Vincent Luce, nouveau directeur, se présente. Il a été directeur de l'école de Frémainville en 2018-2019 puis enseignant dans cette même école en 2019-2020.

Mme Aline Païs sera l'enseignante de PS-MS dont les effectifs sont les suivants : 8 PS – 4 MS – 6 GS soit 18 élèves.



Mme Chrystèle Robert sera l'enseignante de CP-CE1 dont les effectifs sont les suivants : 10 CP – 5 CE1 soit 15 élèves.

M. Vincent Luce sera l'enseignant de CE2-CM1-CM2 dont les effectifs sont les suivants : 7 CE2 – 3 CM1 – 7 CM2 soit 17 élèves.

Soit 50 élèves pour la rentrée (aucune dérogation acceptée).

Concernant le remplacement de Mme Renée Bosseboeuf (départ en retraite), M. le Maire indique avoir reçu 15 candidatures pour le poste d'ATSEM. 6 à 7 entretiens ont été menés. Il reste des candidats à recevoir.

M. le Maire indique également que les horaires de garderie à la rentrée seront : 7 h 30 à 8 h 50 le matin / 16 h 30 à 18 h 30 le soir.

Afin de faciliter la communication entre la mairie et les familles, l'adresse mail des parents sera demandée sur les documents municipaux remis à la rentrée pour la garderie et la cantine.

Les listes de fournitures de la classe de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 ont été remises aux familles par mail. Elles sont également affichées dans le panneau à l'extérieur de l'école.

→ Conseil d'école

Mme Chesnais demande également à ce que les espaces verts de l'école soient entretenus plus régulièrement, et pas seulement lorsque la demande en est faite.

4. Bilan financier de la coopérative scolaire

Les remboursements concernant la classe de mer ont été effectués.

Le bilan financier doit être rendu au 30 septembre. Il sera soumis à la signature des enseignantes et de parents d'élèves.

5. Bilan des actions menées par l'APEG

Avec la crise sanitaire, très peu de projets ont pu être menés à bout.

Les actions réalisées :

- Vente de chocolats.
- Halloween.
- *Vide ta chambre* (beaucoup d'inscriptions d'exposants mais peu de visiteurs).

Les ventes de gâteaux ont été annulées.

Des cadeaux seront offerts aux futurs CP (ardoise) et aux futurs 6^{es} (sac à dos et gourde).

Le bureau sera à reconstituer à la rentrée suite à deux départs.

6. Photographe scolaire

L'équipe enseignante a fait appel à 3 photographes différents sur les 3 dernières années.

Celui de l'année 2019-2020 a été particulièrement lent dans ses livraisons et il n'est pas souhaitable de faire appel à lui à nouveau.

M. Luce propose de contacter un photographe du 92, très rapide, avec lequel il a déjà travaillé.

Il serait souhaitable de maintenir le format « reportage photo » et la gestion des commandes en ligne.

7. Constitution de la commission électorale pour les élections de parents d'élèves

La constitution d'une commission dont la composition prévue à l'article 1 de l'arrêté du 13 mai 1985 et présidée par le Directeur de l'école doit impérativement être mise en place. Elle a pour rôle de veiller au bon déroulement des opérations des élections et de :

- Fixer en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école la date du scrutin

choisie parmi les dates fixées par la note de service référencée ci-dessus.

- Établir la liste électorale.
- Vérifier la conformité des listes de candidatures.
- Recevoir les bulletins de vote par correspondance.
- Tenir le bureau de vote.
- Organiser le dépouillement.
- Publier les résultats.

Le Président sera M. Vincent Luce. Il sera assisté de Mmes Martin et Muller (avec nos remerciements).

Séance levée à 19 h 38.

La présidente
Mme Chesnais

La secrétaire
Mme Van



Jules Placé, élève de CM2 quitte l'école de Genainville pour entrer en 6e. Merci à l'association l'APEG. Lors de cette soirée, nous avons dit au revoir à la directrice Magalie qui rejoint la commune de Saint Gervais et à Renée, l'atsem qui prend sa retraite.

→ Histoire d'un café

D'abord un hommage à Roger Col, qui a peint ce café-restaurant-épicerie, lieu de mémoire et de rencontres.

Ancien du B.C.R.A. (Bureau Central de Renseignement et d'Action), il a combattu dans les rangs des Forces Françaises Libres (F.F.L.). Ses cendres reposent dans notre cimetière.

Son bonheur a été de rencontrer Paméla, elle aussi engagée, comme jeune actrice, auprès des F.F.L., puis devenue une artiste-peintre aimée de tous, sous son nom de jeune fille : Paméla Skiff.

Roger a été conseiller municipal de 1977 à 1983 et Paméla de 1983 à 1989.

Nous t'embrassons, chère Paméla !

*L'ancien café-restaurant-épicerie
de Maudétour-en-Vexin
tableau de Roger Col,
1909-1984*



Le dénombrement de 1901 recense deux épiceries, l'une tenue par Ernest Hebert et Marie Beaussieu, l'autre par François Boulanger et Joséphine Dubray (cf. le livre Maudétour, mon village en Vexin p. 251), deux commerces sis de part et d'autre de la rue.

Le café-restaurant, peint par Roger, était un lieu de rencontres essentiel, le dimanche y compris, certains hommes s'y rendant pendant que leurs épouses allaient à la messe. Durant les années quarante, les deux clients les plus assidus étaient Rémy et Tanguy,



→ Histoire d'un café

personnages hauts en couleurs, amuseurs publics : des ouvriers agricoles à la ferme d'en bas, place de l'église.

Il a été successivement tenu par :

- M. et Mme Hubert.
- M. Eugène Pottier, quartier-maître de fusiliers-marins, disparu en mer le 24 juillet 1940 à bord du Meknès, et son épouse, Étienne, née Hubert, laquelle a continué de tenir l'établissement avec la charge de ses deux filles, Sylviane, future épouse de Jacques Monin, et Monique : deux de mes camarades d'enfance. On y trouvait des sabots et galoches, différents effets d'habillement, du linge de maison, des produits d'entretien et de l'approvisionnement avec cartes d'alimentation.
- Les époux Salagnac au début des années soixante.

- Ange et Célestine, dite Titine, Le Drogoff qui ont adossé au bar un espace restaurant et installé, côté épicerie, un présentoir réfrigéré. Ce sont les derniers commerçants. Ange a été conseiller municipal de 1971 à 1977.

L'ensemble du bâtiment a été ensuite entièrement affecté à l'habitation avec comme propriétaires successifs :

- Maryse et Jean-Paul Truffaut. Jean-Paul a été conseiller municipal de 1989 à 1995.
- Depuis février 2019, Aurélie et Fréd. Sandoz, et leurs deux enfants, Louna et Matthieu (avec deux « t »), heureux-plaisir partagé - de leur parfaite intégration dans le village.

Jacques MICHEL

Quelques illustrations sur l'histoire de ce café...

Une voisine de notre potière a connu le café-épicerie de Maudétour, enfant : Sophie Dayan témoigne.

Dans les années 70, les Le Drogoff tiennent le café-épicerie. Les clients ne peuvent pas passer de l'épicerie au café. Il faut faire le tour. Mme Le Drogoff tient l'épicerie, porte de devant. M. Le Drogoff, le café, porte de gauche.

J'ai treize ans. J'entre dans l'épicerie. Une cloche sonne et Titine sort de l'arrière-boutique. Des bonbons sont positionnés dans de grands bocaux, juste devant sa caisse : un centime de franc le roudoudou. Dans le café, des personnes, assises autour de tables, jouent aux cartes. Un bar est situé sur la droite.

Pour les Parisiens qui viennent pendant les vacances - Ils sont plus nombreux à cette époque - Titine commande des journaux : Modes et Travaux, Elle, Nous deux... Elle vend aussi du tabac, du pain, des produits alimentaires...

Le 14 juillet, juste devant le café, sont organisés des jeux mémorables : courses à l'œuf, la cuillère dans la bouche, courses en sac...

Merci à Madame Dayan Sophie pour ses précieux souvenirs.



L'ancien café-épicerie :
Métamorphose, le temps d'un tournage publicitaire en 2019.



→ La potière de Maudétour...

Valérie Atwood, *Valou* pour les intimes, habite dans une jolie maison atypique depuis quatorze ans à Maudétour. Comptable de formation, notre Maldestorienne aux yeux bleus, vit une passion depuis 2001 : la poterie.

C'est à la Maison des Jeunes d'Argenteuil, il y a dix-neuf ans qu'elle a eu un coup de cœur pour l'argile. Depuis, elle ne cesse de créer.

Manuelle, bricoleuse, elle sait depuis toujours allier matières et couleurs pour embellir ses créations et surprendre ses admirateurs. Elle commence par modeler la pâte Fimo, la pâte à sel.

Puis elle veut acquérir de solides compétences en poterie. Elle apprend à manier le tour lors d'un stage d'une semaine à Cholet. C'est après ce stage, qu'elle décide de se lancer avec l'achat d'un four et d'un tour.



Photographies de son premier four électrique puis son second.

Puis, se perfectionnant encore, elle part à l'école de Poterie Saint-Armand en Puisaye « EMA CNIFOP », pendant un mois.

Notre Valou met très vite en pratique toutes ces nouvelles connaissances et crée beaucoup, beaucoup, beaucoup de pièces...



Exemples de créations : suspensions pour plantes ou encore « la danse des tortues » en raku.



Valou nous a accordé ces quelques photographies pour illustrer l'article et nous la remercions. Ici, elle travaille sur son tour.

Une idée lui vient alors : organiser des Portes Ouvertes dans son ancienne habitation d'Argenteuil.



Porte de son atelier maldestorien.

Elle continue à Maudétour où elle dispose d'un espace réservé : sa cave voûtée devient un atelier frais et agréable. Elle le baptise la Barbotine vexinoise.

→ La potière de Maudétour...



Stand « La Barbotine vexinoise » à Villarceaux.



Stand des « suspensions » à Villarceaux.

Son voisin, Didier, le maire de notre commune, lui suggère d'exposer dans des salons et marchés de la région. Installée en juin à Maudétour, elle participe sans tarder aux marchés de Noël : Chaussy, Villarceaux, Chaumont, expose à Magny en Vexin et dans des galeries d'Auvers Sur Oise. Puis, au fil des années, elle parcourt, de marché en marché, notre joli Vexin.

Des idées nouvelles naissent (thèmes, couleurs...). On retrouve ses œuvres sur les marchés de Noël de Vigny, Champagne sur Oise et à Triel.

Pour partager sa passion, Valou propose souvent des journées-découverte dans son atelier. Elle nous entraîne

alors dans son univers, nous expliquant ses différentes techniques et le vocabulaire du métier.

Quelques dates à retenir :

Marchés de Noël

28 et 29 novembre 2020 à Triel

12 et 13 décembre 2020 à Tavigny

19 et 20 décembre 2020 à Champagne/Oise

Exposition de juillet à fin novembre 2020

**Galerie Créarts78, à Conflans Sainte Honorine,
488, rue Maurice Berteaux**

*Venez découvrir le sourire de notre Valou, sa joie de vivre, sa personnalité pétillante... ainsi que la multitude de ses créations.
Sachez qu'elle accepte également des commandes privées.*



→ La potière de Maudétour...



Le grès:

C'est une matière alimentaire qui passe au four, au lave-vaisselle et au micro-ondes. Elle est non gélive (ne se fend pas ou ne se désagrège sous l'effet de l'eau), idéale pour les décorations extérieures.

Les pièces en grès - explique Valou - cuisent à 1260 degrés pendant 12 heures. Elles sont réalisées au tour ou

8 étapes pour le cheminement d'une pièce...

1. Fabrication au tour ou à la plaque
2. Séchage (1 semaine ou 2 selon la météo)
3. Ponçage des pièces
4. Première cuisson, appelée *le biscuit*, à 980 degrés pendant 9 heures dans le four électrique. Cette étape est valable pour toutes les poteries.
5. Rinçage des pièces
6. Émaillage par trempage, pinceau ou pistolet
7. Dernière cuisson à 1260 degrés pendant 12 heures dans le four électrique. Cette étape est valable pour les pièces réalisées en grès. Nous allons voir un autre type de cuisson juste en dessous.
8. Attente... il faut être patient et ne sortir les pièces du four que 24 heures plus tard.

à la plaque (comme sur la photographie). Je ne fais aucun moulage et tous mes émaux sont créés sur place. Je n'achète pas de couleurs.





Assiettes bleues Voie Lactée en grès.



Saladier bleu
Voie Lactée en grès.

ATTRAPE-RÊVE mandala en grès.



NICHOIRS en grès.



Vase en grès.

→ La potière de Maudétour...

Le raku (prononcez rakou)

Le raku a été créé au XVI^e siècle dans le cadre de la cérémonie du thé au Japon. À cette époque, les craquelures apparaissaient seulement lorsque l'on buvait du thé.

C'est un Anglais qui importe cette technique en Europe deux siècles plus tard. Afin d'obtenir ces craquelures plus rapidement, il décide d'enfumer les pièces à l'aide de journaux et de sciures de bois dans des bassines en zinc. Après nettoyage des pièces, les craquelures apparaissent aussitôt.

En revanche, nous explique la potière de Maudétour, le raku n'est ni alimentaire ni gélif.

Après le biscuit (si vous avez bien suivi la progression de cet article, chers lecteurs, vous devez désormais connaître ce mot, sinon retour aux différentes étapes de cheminement d'une pièce...); la



Différentes pièces en raku.



deuxième cuisson est obligatoirement réalisée à l'extérieur pour les pièces en raku, au propane, à 980 degrés pendant 30 minutes.

C'est la technique préférée de notre Valou d'où cette petite parenthèse sur l'origine du raku et... c'est aussi le nom de l'un de ses chats qui visite régulièrement nos jardins. Il est tout le temps dans l'atelier et adore admirer sa maîtresse lorsqu'elle travaille...



Un grand merci à toi, Valérie, pour ta patience, ta disponibilité et ton sourire tout au long de cet échange.

Marine Van



Miroir en raku.



Boîte en raku.

→ Agenda

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE DE MAUDÉTOUR ET SES ENVIRONS

Septembre

- Reprise des activités sportives de l'Association *Ensemble* de Maudétour en Vexin.
- Marché du terroir sur Omerville le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Pour nos amis jardiniers une date à retenir au musée du Vexin Français :

- Le samedi 19 septembre : la gestion de l'eau au potager.
- Le dimanche 13 septembre : jeu de piste à Théméricourt.
- Le samedi 19 septembre : balade et visite du château de la Roche Guyon.

Octobre

- Vendredi 16 octobre 2020 : Concert *Genain'live*.
- Dimanche 18 octobre 2020 : Foire à tout à Omerville.

Novembre

Salle de fêtes de Maudétour

- Jeudi 19 novembre : Soirée Beaujolais avec la fameuse tête de veau à Maudétour, si les conditions sanitaires le permettent.
- Samedi 28 novembre : Concert Hommage à Georges Brassens.

Décembre

- Vendredi 11 décembre : Concert *Genain'live*.
- Arbre de Noël et spectacle pour nos petits Maldestoriens, si les conditions sanitaires le permettent.

Certaines dates peuvent changer ou être annulées selon les contraintes sanitaires.

→ Carnet communal

Naissances

- Camille Noiret le 11 juin 2019, route des moines.
- Rose Talibart le 4 mai 2020, place de l'église.
- Nina Legros le 6 juin 2020, route de la Grand'mare.
- Léni Corbasson-Floquet, Fils de Noémie le 13 août 2020, chemin du clos Breton.

Mariage

- M. Joseph Benz et Mme Christine Lemaistre le 13 mars 2020, place de l'église.

Décès

- Mme Rolande Le Nouail le 16 avril 2019, Chemin du Clos Breton.

- Mme Nicole Fréville le 17 octobre 2019, Chemin du Tertre.
- M. Claude Bossu, ancien maire de Wy dit Joli Village le 16 juillet 2020.

Bienvenue aux nouveaux Maldestoriennes et Maldestoriens

- Frédérique et Aurélie Sandoz et leurs enfants Louna et Matthieu - Place de l'église.
- M. Benjamin Legros et Mme Erika Fievet et leur fille Nina - Route de la Grand'Mare.
- M. Jocelyn Geist et Mme Carole-Anne Serkesti - Chemin du Clos Breton.
- Famille Izem et leurs enfants : Mohamed, Yamine et Neyla Route des bruyères.



AVIS À NOUS, LES MALDESTORIENS PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Notre village, nous le disons dans la lettre aux habitants, au début de ce numéro, est censé être calme et paisible... Or les aboiements trop fréquents de nos chers animaux domestiques peuvent rendre la vie de nos villageois fort désagréable, voire insupportable, de jour et, encore davantage, de nuit ! Et la législation est là. Nul n'est habilité à laisser aboyer son animal chéri sans contrôle. Alors comment concilier le confort de nos chiens et celui des humains qui vivent à proximité ?

Trois solutions au choix :

- Limiter le territoire du chien.
- Dresser l'animal avec l'aide d'un maître-chien... C'est un budget.
- Utiliser des moyens électroniques pour réduire ces nuisances sonores. Il en existe plusieurs, notamment avec émetteur ultrasons. Renseignons-nous sur la toile.

Bref, choisissons nos solutions mais agissons ! On l'a bien compris, on ne peut laisser perdurer ce type de situation fort préjudiciable au bien-vivre-ensemble.

IL EST RAPPELÉ QUE LE BRULAGE EST INTERDIT DANS LA COMMUNE PAR ARRÊTÉ PREFECTORAL, QUELQUE SOIT LA SAISON...

→ Infos diverses

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi de 14h à 17h30
Vendredi de 9h à 12h
Les mardis et jeudis sur RV

UTILISATION AUTORISÉE DES ENGIN BRUYANTS

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30.
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h
- Le dimanche de 17 h à 19 h

DÉCHETTERIE DE MAGNY EN VEXIN

Horaires d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Ouverture les jours fériés sauf le 1^{er} mai

- Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

- Mercredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanche : de 09h00 à 13h00

Horaires d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Ouverture les jours fériés sauf le 1^{er} janvier et le 25 décembre.

- Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mercredi : de 14h00 à 17h00
- Vendredi : de 14h00 à 17h00
- Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Dimanche : de 09h00 à 13h00

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2020
7 OCTOBRE 2020**

L'Echo de Maudétour N°62 Septembre 2020

Directeur de la publication : Didier Vermeire

Rédactrices : Catherine Ferrari, Marie Madeleine Rotsaert, Florence Six et Marine Van

Crédit Photos et documents : Claude Delavaud, Cécile Ferrari, Jacques Michel, Valérie Atwood, Didier Vermeire, Marine Van, Marie-Alice Benz, FJD.

Courriel : echodemaudetour@gmail.com - Site internet : www.maudetour-en-vexin.fr
125 exemplaires - Bulletin gratuit